



Commune de Rochefort

Rapport annuel 2022 – 2023 de la Commission énergie-environnement

Monsieur le président,
Mesdames et Messieurs les conseillers généraux,

Selon l'usage qui prévaut, nous vous présentons ci-après le rapport annuel de la Commission énergie-environnement (CEE) couvrant la période 2022-2023.

La CEE s'est réunie à 4 reprises durant cette période.

La commission a été consultée sur les objets suivants :

- Extinction de l'éclairage public
- Remplacement du chauffage à distance

La CEE a fait les propositions suivantes :

- Rédaction du rapport final sur le plan de mise en œuvre de la motion « Protégeons nos sources », basé sur le travail des chasseurs de sources
- Nouvelle adduction d'eau depuis la source des Bréyons (en suspens)
- Inventaire (partiel) de la flore des talus en dans le but d'informer les employés communaux chargés de la fauche ; inventaire de la flore sur le terrain communal de la Chassagnettaz

La CEE a organisé les ateliers suivants :

- Taille des vieux fruitiers (25. 03.2023)

La commission travaille encore et toujours sur le Plan communal des énergies (échéance : au plus tard 2025). Dans ce cadre, la CEE recueille et analyse les informations de consommation énergétique et de production de la Commune et de ses habitants. Un certain nombre de mesures sera proposées au Conseil communal au travers d'un rapport, en cours de rédaction, couvrant des domaines tels que l'optimisation électrique des infrastructures communales, ou le chauffage à distance.

Naturellement, nous demeurons à votre entière disposition pour tout complément d'information que vous pourriez souhaiter.

Nous vous prions de croire, Monsieur le président, Mesdames et Messieurs les conseillers généraux, à l'assurance de notre parfaite considération.

Rochefort, le 14 juin 2022

**Au nom de la Commission
énergie-environnement**

Le secrétaire,

Le président,

J. Rilliot

J.-L. Naguel